



## L'Editorial

de  
**Gilles Garnier**  
Président de la  
CDSI



Après avoir été responsable du GR@41 puis du secteur de la vallée du Cher, j'ai pris cette année la succession de Pierre Lecointre à la présidence de la Commission Départementale Sentiers et Itinéraires

Encore en activité professionnelle, je bénéficie de la collaboration très efficace de Pierre qui est la mémoire du comité.

Les itinéraires de randonnées sont le stade de notre pratique ce qui fait de la commission sentiers et itinéraires la principale commission d'un comité et à ce titre, aujourd'hui, la seule commission statutaire.

La commission sentiers et itinéraires gère les GR® et GR® de Pays par délégation de la fédération (homologation, pérennité des circuits, balisage ...)

Concernant les PR, la commission sentiers et itinéraires établit des conventions en relation avec les collectivités pour répondre à leur demande concernant la création des circuits, leur balisage puis l'entretien de celui-ci ...

Cette commission gère les 120 baliseurs tous bénévoles que compte le département.

D'autres missions lui sont aussi déléguées telles que :

➔ L'expertise des itinéraires en vue de l'inscription au plan départemental des espaces sites et itinéraires (PDESI)

➔ La gestion des signalements suricate relatif à la randonnée pédestre :  
[www.sentinelles.sportsdenature.fr](http://www.sentinelles.sportsdenature.fr)

Le dossier le plus important pour la commission est celui de la revalorisation du GR@3 mais il y a aussi le travail avec les communautés de communes concernant les PR. Tout récemment, celui sur le projet d'intercommunalité du Controis, avec création de 2 circuits par commune sur 5 d'entre elles, est en cours d'aboutissement et c'est une grande satisfaction.

## Tous à vos pochoirs !

Par Alain Lefèvre

Cette année, la traditionnelle journée des baliseurs s'est tenue à la salle municipale de Chissay-en-Touraine et a réuni une cinquantaine de baliseurs et/ou collecteurs.

La journée s'est ouverte par les mots d'accueil du président du club des randonneurs du canton de Montrichard, club hôte pour cette rencontre.

Le nouveau président de la commission sentiers et itinéraires, Gilles GARNIER, présente le déroulement de la journée qui commence par une belle balade organisée par le club de Montrichard sur les chemins de Chissay-en-Touraine.

Après l'apéritif et un excellent repas en toute convivialité, les responsables de secteurs ont réuni, chacun de leur côté, leurs équipes de baliseurs. Ce fut l'occasion de mises au point sur les affectations d'itinéraires de balisage, les conditions d'intervention des baliseurs ...

L'intervention d'Aurélië LESTAGE (agent de développement du Comité Régional de la Randonnée) a permis de présenter l'état des lieux des « grands itinéraires » en région Centre réalisé par trois volontaires du service civique. Il a été notamment rappelé l'importance du respect de la charte du balisage et de la qualité de celui-ci. Elle a également insisté sur la nécessité de respecter les règles et techniques nouvelles de balisage, en particulier l'utilisation du pochoir.



Balisages réalisés  
au  
pochoir



Un an après les premières formations et le lancement du projet en région Centre, Pierre LECOINTRE a fait le point sur la collecte numérique en Loir-et-Cher. Il a rappelé que ce travail, réalisé par nos 16 collecteurs, est une source d'amélioration de nos parcours et une base d'informations précieuse pour leur meilleure valorisation au travers, notamment, de la base de données nationale BDRando.

La présentation du nouveau site dédié aux randonneurs itinérants ([www.mongr.fr](http://www.mongr.fr)), a montré combien notre département est riche en itinéraires de qualité (GR®, GR® de Pays et PR) qui favorisent la pratique de la randonnée sous toutes ses formes et permettent aux marcheurs de découvrir toutes ces richesses impossibles à voir autrement qu'à pied.

La journée s'est terminée par la traditionnelle distribution de matériel de balisage (peinture, brosses et autocollants) et, naturellement, par le pot de l'amitié.



## NEWS !

### Commission formation et politique d'accompagnement des clubs aux formations

Par Michèle Gendrier

En 2013, le comité directeur avait validé la nouvelle politique de formation définie par la commission départementale de formation.

Pour rappels :

- ➔ Gratuité totale des formations organisées par le Comité départemental (baliseurs, initiation à la lecture de carte, initiation à l'utilisation du GPS),
- ➔ Prise en charge totale ou partielle pour les formations organisées par le Comité régional (SA1, SA2 agrément tourisme), pour les formations relatives au fonctionnement de la Commission Départementale Sentiers et Itinéraires, relatives au projet numérique.

En 2016, la commission départementale de formation et le Comité Directeur décident d'étendre cette politique d'aide à toutes les formations proposées afin de favoriser le développement d'activités multiples (marche nordique, rando santé, rando challenge, etc...).

Le Comité versera le montant de cette aide exclusivement aux clubs.

**Toute demande doit être adressée au comité et validée par lui.**

**Seuls les frais de formation sont pris en compte.**

**A venir... à l'étude .....**

Une journée sur « le panorama de la cartographie numérique » où seront présentés les divers et principaux logiciels utilisables (sur PC, smartphone, tablette..) qui pourrait être proposée d'ici fin 2016.

## Suric@te

Par Michel Millet

Suricate vous permet de solutionner les problèmes rencontrés lors des activités sportives et de loisirs de nature ... pour vous, la randonnée pédestre. Vous serez tenu informé des suites données à votre signalement.

### Rôle du référent suricate pour le comité 41 (Michel Roubalay)

En se connectant sur le site :

[www.sentinelles.sportsdenature.fr](http://www.sentinelles.sportsdenature.fr)

il consulte les signalements en rapport avec la randonnée pédestre en Loir-et-Cher. Il a accès aux détails (coordonnées GPS, photos, description du problème ...)

Il contacte alors les structures concernées (mairies, ONF ...) qui peuvent intervenir et doivent faire un retour, le signalement passe au statut "En cours de traitement".

Dès que le problème est réglé un rapport lui est transmis et il classe alors le signalement au statut "Résolu". Cela déclenche un message de résolution à la vigie, le suricate signalant.

Certains cas sont « Classés sans suite » (généralement liés à des problèmes rencontrés sur des terrains privés).

... à suivre

## Randonner en club

Par Michel Dufour

Notre département compte 27 clubs fédérés très inégalement répartis sur notre territoire :

- ➔ 4 au nord, 8 au centre et 15 au sud.
- ➔ Des communes à rayonnement important n'ont pas d'association de randonneurs : Vineuil, Mer, Salbris, La Chaussée-Saint-Victor, Onzain, Contres pour ne prendre que les plus peuplées.
- ➔ De vastes zones géographiques ne sont pas couvertes qui sont pourtant des belles régions à découvrir à pied : le Perche et plus globalement tout le nord au dessus d'une ligne Mer-Vendôme-Montoire, l'ouest aussi dans sa partie limitrophe de l'Indre-et-Loire, le Controis déjà évoqué ainsi que certaines parties de Sologne.

### Quel est l'intérêt de s'associer ?

Vous connaissez les sentiers près de chez vous, vous les aimez et voulez qu'ils soient préservés. Vous aimeriez même les faire connaître. Vous voudriez que votre voix soit mieux entendue lorsque vous parlez chemins et patrimoine à vos élus. Vous rencontrez souvent des voisins lorsque vous marchez et vous savez que vous avez cet intérêt en commun. Vous aimez randonner et partager ce que vous voyez ailleurs, vos expériences, vos coups de cœur.

**L'association permet tout ça** : promotion et valorisation de son espace, défense des intérêts des citoyens et des randonneurs, lieu de rencontre, d'échanges et de convivialité.

### Pourquoi pas un club chez vous ?

**Monter une association de randonneur est facile :**

Le comité départemental vous aidera lors de toutes les étapes de la création comme il vous aidera quand votre club fonctionnera en formant ses dirigeants et animateurs. Il suffit souvent d'un élément moteur, d'une ou deux personnes pour que l'association démarre et se développe.

### Alors pourquoi pas vous ?

**Soyez ce moteur, passez d'amateur de randonnée à acteur de votre passion !**

